

LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Résidences des Savoie (Italie)

No 823

Identification

<i>Bien proposé</i>	Les Résidences des Savoie
<i>Lieu</i>	Région du Piémont, Province de Turin et de Cuneo
<i>Etat Partie</i>	Italie
<i>Date</i>	28 juin 1996

Justification émanant de l'Etat Partie

Le palais royal avec les édifices de la « zone de commandement » et le complexe des villas extra-urbaines destinées au « divertissement et à la chasse » constituent un bien culturel de valeur universelle, témoignage matériel du rôle primordial attribué à l'urbanisme et à l'architecture par la maison des Savoie comme soutien de l'engagement politique et militaire qui la portera, au cours de trois siècles, du duché de Savoie au trône de l'Italie unifiée.

La monarchie absolue affirme, avec le palais turinois auquel se joignent les édifices destinés aux fonctions de gouvernement et avec les résidences extra-urbaines, sa présence et son modèle de gestion du territoire.

La capitale s'organise et se développe sur les axes définis par la « zone de commandement ». Les villas la ceinturent, formant une « couronne de délices » qui dessine la campagne et la protègent des prétentions du patriciat subalpin.

Le fait d'avoir confié la tâche de la réalisation à des artistes qui ont marqué l'histoire de la culture européenne et le rôle revêtu par la dynastie des Savoie et par le Piémont dans le vieux continent, renforce la valeur supranationale de cette partie du patrimoine historique et artistique de la région.

Les autres capitales européennes, bien que caractérisées singulièrement par des présences monumentales même plus considérables, n'ont pas été marquées par un phénomène aussi important à l'échelle nationale, développé avec une continuité tout à fait logique pendant une si longue période de temps.

L'Etat Partie propose l'inscription des Résidences des Savoie sur la base des critères culturels i, ii, iv et v et introduit la notion de paysage culturel conformément aux *Orientations devant guider la*

mise en oeuvre de la Convention du Patrimoine mondial (1997), paragraphe 39. (i).

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens, telle qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, les Résidences des Savoie constituent un *ensemble*.

Histoire et Description

Histoire

Lorsque le duc de Savoie, Emmanuel-Philibert (1553-1580), choisit de déplacer le siège de sa cour de Chambéry à Turin (1562), il confère à cette dernière un rôle central inattendu et décisif. En effet, la nouvelle capitale du duché est encore une petite ville médiévale fortifiée, restée en marge des grands développements culturels de la Renaissance. Sous l'impulsion d'Emmanuel-Philibert, ses successeurs développent au long des 17^{ème} et 18^{ème} siècles un vaste programme de construction de la ville et de son territoire qui leur laisse une empreinte baroque et dont les résidences sont le pivot. Ces résidences de plaisance et de chasse construites dans la campagne en bordure du Pô, sur les collines ou plus loin, dans de vastes zones boisées constituent aussi les points de référence d'un système de grands domaines dont l'importance est tout à la fois économique et stratégique. Ce programme constitue l'emblème du pouvoir absolu des Savoie qui construisent un état et une capitale européenne. Ils accèdent avec Victor-Amédée II au royaume de Sicile (1713) et avec Victor-Emmanuel II (1861) au royaume d'Italie qu'ils conservent jusqu'à l'avènement de la République en 1946.

La construction de cet ensemble implique un urbanisme capable de relier un palais à un autre et les palais aux villas mais aussi de donner une unité architecturale et une solennité aux espaces qui accueillent les lieux du pouvoir. Ainsi l'ensemble de bâtiments de la « zone de commandement » qui s'articulent les uns aux autres depuis la résidence ducale et où s'exerce le pouvoir central sous ses différentes formes, politique, administrative, militaire et culturelle et les palais de la maison des Savoie (palais Madame, palais Carignano) sont mis en relation directe avec les résidences des environs suivant un plan radiocentrique dont on peut suivre la formation depuis son centre, Turin. Elles sont rapidement accessibles depuis la capitale grâce à un réseau de routes, rectilignes et bordées d'arbres, qui assure la cohésion et la fonctionnalité de l'ensemble.

Les grands projets d'urbanisme sous tendent la mise en ordre de cet ensemble. Bien que l'organisation de la défense de Turin soit l'objet des premières attentions d'Emmanuel-Philibert, il parvient à aménager sa résidence dans l'ancien palais de l'évêque. Entre la fin du 16^{ème} siècle et le 18^{ème} siècle, ses successeurs mènent à bien trois grands plans d'extension de la ville dont les axes directeurs

sont centrés sur la Piazza Castello. Les premiers projets de rénovation urbaine et architecturale de Turin engagés par Charles-Emmanuel I suivant le projet de l'architecte Ascanio Vitozzi (fin du 16ème et début du 17ème siècles) visent la constitution d'une « zone de commandement » au Nord-Est de la ville qui soit plus conforme au rang des princes et plus fonctionnelle en matière de défense. L'ancien palais ducal un peu excentré est reconstruit et reçoit une nouvelle orientation qui le met en contact direct avec la Piazza Castello et, grâce à l'ouverture d'une nouvelle rue (1612-1615 ; actuelle Via Roma), avec le Sud de la ville dans la direction de la résidence ducale extra-urbaine de Mirafiori (aujourd'hui disparue). Ce projet constitue une innovation d'importance dans la mesure où elle établit une bipolarité au niveau urbain et au niveau territorial.

En 1673, Charles-Emmanuel II (1638-1675) commence l'extension de la ville à l'Est en direction du Pô qu'il confie à Amedeo di Castellamonte ; le nouvel axe directeur, la Via Po, relie la Piazza Castello au pont qui enjambe le fleuve en direction des collines où s'élève la Villa della Regina. A cette occasion, la Piazza Castello est agrandie à l'Est et sera bordée plus tard par les Secrétariats d'Etat et le théâtre royal.

La troisième extension réalisée par Victor-Amédée II (1675-1730) est confiée à Michelangelo Garove, Antonio Bertola puis, à partir de 1716, à Filippo Juvarra. Elle est dirigée vers l'accès occidental de la ville qui depuis la Porta Susina mène au château de Rivoli et à la Palazzina de Stupinigi.

Charles-Emmanuel III (1730-1773) hérite de plusieurs projets de son père. Il mène parallèlement à l'aménagement du palais royal, des Secrétariats d'Etat et du théâtre sur la Piazza Castello, une vaste campagne de réaménagement ou d'extension des résidences à laquelle travaillent Filippo Juvarra et, après son départ de Turin (1735), Benedetto Alfieri.

Les relations et les liens dynastiques que les Savoie ont établis avec les cours de Paris, Lisbonne, Madrid, Munich et de Vienne mais aussi les villes italiennes concourent à faire de la cour de Turin un milieu artistique et culturel cosmopolite. Emmanuel Philibert pose les fondements d'une tradition de cour qui n'existait pas jusqu'à lors à Turin. Comme le démontrent les deux superbes volumes du *Theatrum Sabaudiae* publiés en 1682, les ducs de Savoie sont des bâtisseurs infatigables. Avec une persévérance jamais démentie, ils enrichissent le patrimoine familial et s'attachent les services d'architectes, d'artistes et de jardiniers de renommée internationale tels que Ascanio Vitozzi, Carlo et Amedeo di Castellamonte, Guarino Guarini, Filippo Juvarra, Michelangelo Garove, Benedetto Alfieri, Daniel Seiter, Francesco Solimena, Sebastiano Ricci, Charles André Vanloo, Claudio Francesco Beaumont, Francesco Ladatte, Michel Benard, et bien d'autres.

Description

La proposition d'inscription est constituée de vingt-deux édifices situés à Turin et dans ses environs :

La « zone de commandement » (Turin)

- Palais Royal
- Palais Chiabrese
- Armurerie royale - Bibliothèque royale
- Palais de la Préfecture, anciens Secrétariats d'Etat
- Archives d'Etat, anciennes Archives de la cour
- Ancienne Académie militaire
- Manège et écuries
- Hôtel de la Monnaie
- Façade du théâtre royal

Résidences urbaines et extra-urbaines

- Palais Madame (Turin)
- Palais Carignano (Turin)
- Château del Valentino (Turin)
- Villa della Regina (Turin)
- Château de Rivoli (Commune de Rivoli)
- Château de Moncalieri (Commune de Moncalieri)
- Château de Venaria (Commune de Venaria)
- Château de la Mandria (Commune de Venaria)
- Palazzina de Stupinigi (Commune de Stupinigi)
- Château d'Agliè (Commune d'Agliè)
- Château de Racconigi (Commune de Racconigi)
- Domaine de Pollenzo (Commune de Bra)
- Château de Govone (Commune de Govone)

Le vaste ensemble de la « zone de commandement » est organisé à mesure que s'ouvrent les nouveaux espaces créés par les extensions de la ville. Le palais royal définit la structure de cet ensemble. Il naît du remaniement et de l'agrandissement de l'ancien palais de l'évêque décidé par Emmanuel-Philibert dans les années 1570. Le projet est repris de manière plus décisive par Charles-Emmanuel I et confié à l'architecte de la cour, Ascanio Vitozzi. A la fin du 17ème siècle, le palais acquiert son aspect définitif et les constructions (poudrière et fonderie de canons) qui séparent la Piazza Reale de la Piazza Castello sont remplacées par un portique, où le saint suaire est présenté en certaines occasions, puis, deux siècles plus tard, par une grille. Les interventions des 18ème et 19ème siècles portent essentiellement sur le réaménagement et la décoration des appartements où sont intervenus notamment Filippo Juvarra (scala delle forbici et l'élégant cabinet chinois) et Pelagio Pelagi. Le palais de forme quadrangulaire est construit en briques et s'organise autour d'une cour à portiques qui ouvre à l'arrière sur les jardins aménagés entre les bastions. La façade principale revêtue d'un enduit clair a reçu une décoration composée de lésènes, de bandes et d'une alternance

de frontons triangulaires et semi-circulaires placés au-dessus des fenêtres du deuxième étage. Les façades sur cour qui ont conservé leur parement en briques « a vista » reprennent en partie ce répertoire décoratif avec la même sobriété. L'escalier monumental du palais conduit aux appartements royaux qui conservent leur somptueux décor de peintures et de stucs ainsi que leur précieux mobilier.

Le palais Chiabrese et l'aile qui abrite la célèbre Armurerie royale et la bibliothèque royale bordent la Piazza Reale et sont reliés au palais royal par un système de circulation interne tout comme la plupart des autres édifices de la « zone de commandement » qui se développent à l'Est du palais et bordent pour certains (anciens Secrétariats d'Etat et façade du théâtre royal) la Piazza Castello. Bien que Filippo Juvarra ait tracé les plans du théâtre royal, des écuries et de l'aile des archives de la cour, il ne réalise que cette dernière (1731-1732). Benedetto Alfieri poursuit ce programme à la fin des années 1730 en intégrant l'Académie militaire déjà construite par Amedeo di Castellamonte (1675-1680). Le manège est constitué d'une salle circulaire couverte d'une voûte policentrique et d'une vaste salle rectangulaire bordée de tribunes et couverte d'une voûte composée d'arcs surbaissés. Seule la façade du théâtre royal d'Alfieri a survécu à l'incendie qui détruisit l'édifice en 1936. Elle est intégrée au théâtre actuel, inauguré en 1973.

Le palais Madame autrefois relié au palais royal par une galerie se dresse au centre de la solennelle Piazza Castello. Cet édifice complexe présente à travers les multiples transformations qu'il a subies et l'association de différents styles un véritable raccourci de l'histoire de la ville. Les marquis de Monferrat édifient dans la deuxième moitié du 13ème siècle une maison fortifiée sur les restes de la Porta Decumana des remparts d'Auguste dont elle conserve les deux tours polygonales à l'Ouest. Au 15ème siècle, les princes d'Acaja lui confèrent l'aspect imposant qu'il conserve aujourd'hui et lui adjoignent deux autres tours à l'Est. Il devient la demeure de Marie-Christine de France, veuve de Victor-Amédée Ier et appelée Madame Royale qui le fit réaménager et décorer (1638-1642). Marie Jeanne Baptiste de Savoie-Nemours charge Filippo Juvarra de créer une nouvelle enveloppe pour l'ensemble du palais qui devait concrétiser l'idée d'un monument au cœur de la ville. Le projet se limite à la réalisation de la façade, de l'escalier monumental et de l'atrium (1720-1721). Filippo Juvarra met à contribution le sculpteur Giovanni Baratta, le peintre Domenico Guidobono et de talentueux stucateurs. Le palais reste résidence des princes de Savoie jusqu'à la fin du 18ème siècle. Il devient ensuite le siège de plusieurs administrations et il abrite depuis 1934 le Musée municipal d'art ancien.

Le plan polygonal du palais résulte de l'association du corps central, un trapézoïde, avec le corps rectangulaire saillant de la façade qui incorpore les tours romaines. La juxtaposition des styles et des modes de construction est bien lisible sur les faces de l'édifice : à l'Est des murs sobres en briques et les tours médiévales polygonales saillantes et à l'Ouest

l'admirable façade baroque de Juvarra. Le bossage continu en bandes de la partie inférieure de la façade et les larges pilastres forment une base solide aux pilastres et colonnes cannelées entre lesquels de grandes fenêtres évident les murs de l'étage. L'élan vertical des supports un moment interrompu par l'entablement et la frise se prolonge dans les pilettes, les statues allégoriques et les vases de la balustrade. L'atrium placé derrière le corps central de la façade et les rampes de l'escalier bénéficient de la lumière des grandes fenêtres qui met en relief la décoration en stuc des voûtes et des murs. L'intervention de Juvarra et de ses collaborateurs se poursuit dans les salons reliés à l'escalier ou l'architecture et la décoration participent à la création d'espaces ouverts. Les appartements ont conservé leur décoration des 17ème et 18ème siècles.

Guarino Guarini apporte une touche toute personnelle dans l'espace baroque turinois avec le palais Carignano (1679-1685) construit pour le prince Amedeo di Carignano, branche cadette des Savoie. L'architecte réalise un des palais italiens du 17ème siècle les plus attirant et imposant. Il adopte un plan en U auquel il donna une interprétation nouvelle (le côté ouvert sur un jardin fut fermé plus tard) en intégrant dans la partie centrale de la façade une rotonde ovale coiffée d'un tambour, concave sur la rue, convexe côté cour qui donne un mouvement ondulatoire à la façade. Le centre de la partie convexe est creusée par un édicule de deux étages. Deux ordres monumentaux articulent le mur percé d'imposantes fenêtres ornées, entre autre, de figures stylisées d'Indiens, souvenir de voyage des Carignano en Amérique du Nord. La décoration des façades sur cour est tout aussi abondante avec notamment les pilastres et bandeaux composés d'étoiles. Au rez-de-chaussée, la rotonde fait fonction de vestibule dont les deux escaliers elliptiques conduisent à la grande salle du Parlement de l'étage noble. La somptueuse décoration des appartements et des galeries est attribuée à Legnanino (1660-1713).

A ces lieux de travail où s'exerce l'autorité répondent ceux du repos et de la fête dans la campagne turinoise. Les résidences de plaisance ou de chasse, sont nées de la modernisation d'édifices existants comme les châteaux de Rivoli, Racconigi, Agliè, Moncalieri, Pollenzo ou Govone, anciennes structures fortifiées médiévales, ou sont des créations ex nihilo, telles Villa della Regina, Venaria ou Stupinigi. Elles présentent une grande diversité dans les formes architecturales et les agencements intérieurs qu'il faut mettre en relation avec l'évolution progressive de la pratique de la chasse et des loisirs. Pourtant, les générations d'architectes qui se sont succédées dans les programmes d'embellissement des résidences, entre le 17ème et le 18ème siècle, parviennent à leur donner une surprenante homogénéité. Leur point commun réside sans conteste dans la grande qualité, parfois exceptionnelle, de la création architecturale et de l'aménagement intérieur (escaliers monumentaux et appartements ornés de peintures, de stucs, de sculptures et d'un précieux mobilier). Les jardins et les parcs, parties intégrantes des résidences, ont été traités avec la même attention. Ils sont aussi

concernés par les projets d'embellissement successifs apportés à chacune des demeures. Le jardin d'Agliè s'organise sur trois niveaux avec un jardin anglais, des parterres et un jardin suspendu sur lequel s'ouvrent les serres-jardin d'hiver ornées de peintures (architectures en trompe-l'oeil, grottesques, figures allégoriques, mythologiques, etc.). A Racconigi, l'aménagement du parc proposé par André Le Nôtre (1640) sera mis au goût du jour par Michel Benard (1746), transformé en partie en jardin anglais à la fin du siècle et agrémenté au début du 19^{ème} siècle de nouvelles bâtisses comme la serre ou la Margaria, de style néo-gothique.

Le château de Pollenzo entré plus tard dans le domaine des Savoie (milieu du 18^{ème} siècle) et négligé au cours des décennies qui suivirent reste une figure isolée dans l'ensemble de ces résidences. Au début du 19^{ème} siècle, Pelagio Pelagi associe à la structure du 14^{ème} siècle des éléments néo-romans et néo-gothiques.

La chasse a toujours été le loisir privilégié des ducs de Savoie, goût qu'ils partageaient avec les principales cours d'Europe et notamment avec la France. En temps de paix, cette activité se substituant à la guerre, devient un moment privilégié où se déployaient les fastes de la cour.

Quelques décennies avant Stupinigi, l'architecte de la cour, Amedeo di Castellamonte, dessine les plans du grandiose projet du duc Charles-Emmanuel II pour Venaria Reale (1659). Conçu dans l'intention de célébrer la magnificence du duc à travers le rituel de la chasse et de compléter la couronne des résidences (Amedeo di Castellamonte, *Venaria Reale*), le château de Venaria était un véritable sanctuaire dédié au culte de la chasse princière dont Emanuele Tesauo avait élaboré le programme iconographique. Venaria Reale est aussi une expérience de planification urbaine transposée à la campagne avec la réalisation d'une petite ville reliée à l'ensemble résidentiel par des axes linéaires ouvrant sur les places publiques hémisphériques. En partie détruit à la suite du passage des troupes françaises (1693), le château et son parc sont l'objet de plusieurs projets de reconstruction et d'aménagement jamais achevés et qui voient se succéder Michelangelo Garove (1698-1713), Filippo Juvarra (1716-1730), Benedetto Alfieri (1739-1768), Giuseppe Battista Piacenza et Carlo Randoni (1780-1830). Ces architectes ont composé un vaste ensemble qui se développe en L depuis la Reggia di Diana, le corps de logis, et intègre la galerie de Diane, l'église Saint-Hubert, l'ingénieuse orangerie-écurie, oeuvres de Filippo Juvarra puis les nouvelles écuries et le manège de Benedetto Alfieri. L'architecture extérieure de l'ensemble, en briques et dépourvue d'éléments décoratifs crée un contraste saisissant avec le raffinement de l'architecture intérieure de la majestueuse galerie de Diane et de l'église Saint-Hubert que de talentueux artistes dirigés par Juvarra ornent de stucs et de sculptures.

En 1729, quelques mois avant qu'il n'abdique en faveur de son fils, Victor-Amédée II donne à Filippo Juvarra une nouvelle occasion d'exercer son talent

pour la création de la résidence de chasse de Stupinigi qui s'offre comme une « surprise » dans l'espace infini cher au baroque. Conçue par le duc comme un simple pavillon de chasse, elle devient grâce à l'architecte une véritable résidence du 18^{ème} siècle sur laquelle souffle le vent de l'Arcadie et où la scénographie théâtrale a laissé son empreinte. Filippo Juvarra mène à bien un programme ambitieux où l'architecture, la peinture (les frères Giuseppe et Domenico Valeriani, Giovan Battista Crosato, Charles Vanloo), les arts décoratifs (les ébénistes Pietro Piffetti et Luigi Prinotto) et l'aménagement du jardin et du parc (Michel Benard) sont pensés dans le moindre détail et en accord avec l'ensemble dans un même souci d'excellence. Les architectes qui reprendront les travaux dans les ailes latérales après le départ de Juvarra pour Madrid (1735), Giovanni Tommaso Prunotto, Benedetto Alfieri et Ludovico Bo, resteront fidèles à l'esprit du projet initial. La résidence ouverte sur la campagne propose le plan dynamique et ouvert du pavillon central d'où rayonnent les quatre ailes d'une croix de Saint-André dont deux s'articulent pour former la cour d'honneur. Le dialogue constant entre l'architecture et le paysage s'impose aussi à l'intérieur où s'illustre une décoration de goût rocaille. Stupinigi s'insère tant par son architecture que par son appareil décoratif dans les recherches du 18^{ème} siècle européen. Elle devait clôturer avec un accent moderne la couronne des résidences.

Gestion et Protection

Statut juridique

Les Résidences des Savoie appartiennent pour la plupart à l'Etat, exception faite du château de Rivoli et du château de la Mandria, propriétés de la Région du Piémont, de la palazzina de Stupinigi, propriété de l'ordre des Saints-Maurice-et-Lazare, du château de Govone propriété de la commune, du château de Pollenzo, propriété privée et du palais des anciens Secrétariats d'Etat appartenant à la Province de Turin.

Les résidences sont pour la plupart protégées par les dispositions de la loi nationale No 1089/1939 relative au patrimoine artistique et architectural de l'Etat italien. Cette loi assure que toute intervention sur les édifices concernés sont soumis à l'approbation de la Soprintendenza per i Beni Ambientali e Architettonici du Piémont (Turin).

Chacune des résidences est protégée par d'autres instruments : les dispositions du Piano Regolatore Generale de Turin (1993) pour les édifices situés dans la ville ; le Piano Regolatore Generale des communes de Rivoli, Agliè, Govone, Racconigi, Moncalieri et Venaria ; les dispositions de la loi nationale No 1497 de 1939 sur la protection des beautés naturelles et panoramiques s'appliquent à Stupinigi, Rivoli, Govone, Racconigi, Pollenzo, Venaria, la Mandria et Agliè ; la loi régionale No 43 de 1975 sur les parcs régionaux et les réserves naturelles s'applique à Stupinigi, Venaria et la Mandria.

Gestion

La gestion des résidences est assurée pour celles qui appartiennent au Domaine de l'Etat, à la Soprintendenza per i Beni Ambientali e Architettonici du Piémont. Les propriétaires des autres résidences en assurent la gestion, à travers leurs administrations respectives, Administration régionale du Piémont, Administration provinciale de Turin, conseil municipal de Govone, ordre des Saints-Maurice-et-Lazare, auxquelles s'associent la Soprintendenza per i Beni Artistici e Storici du Piémont et la municipalité de Turin.

Conservation et Authenticité

Historique de la conservation

Les autorités compétentes ont engagé depuis de nombreuses années une politique systématique et ambitieuse de restaurations pour chacune des résidences dont beaucoup ont été menées à leur terme, d'autres sont en cours de réalisation et d'autres encore à entreprendre.

Ainsi, le palais Madame a fait l'objet ces dernières années de plusieurs campagnes de travaux (réfection des installations électriques et de chauffage, restructuration du Musée municipal d'art ancien, récupération des vestiges romains) tout comme le palais Carignano (récupération architecturale, restauration des stucs de l'escalier monumental, des peintures de plusieurs salons et réaménagement du Musée du Risorgimento).

Le château de Venaria et la Villa della Regina qui avaient notablement souffert l'un, d'une occupation inappropriée et l'autre, d'une longue période d'abandon ont fait l'objet ces quinze dernières années de campagnes de restauration qui les ont sauvées d'une perte irrémédiable. Les projets de requalification des deux résidences qui sont en cours d'examen, celui du château de Venaria, soumis actuellement à une commission ministérielle et celui de la Villa della Regina à la Province de Turin, permettront de dégager des fonds publics supplémentaires et indispensables pour mener les travaux à leur terme.

Parmi les restaurations qui devraient être encore entreprises, il faut signaler celles des bâtiments de l'ancienne Académie militaire, du manège, des écuries et de l'Hôtel de la Monnaie à Turin ou bien celles du château de Govone.

Par ailleurs, les autorités responsables de la conservation des résidences s'appliquent aussi à leur requalification en proposant de nouvelles fonctions qui amplifient leurs fonctions premières. Ainsi, les archives de la cour sont devenues archives de l'Etat, l'ancienne bibliothèque royale est ouverte aux chercheurs, l'ancien théâtre royal, reconstruit en 1973, est le cadre d'une intense activité artistique et le château de Rivoli est devenu un musée international d'art contemporain.

Grâce aux travaux réguliers de conservation et de restauration qui sont engagés pour chacune des résidences, de nouveaux espaces de visite s'offrent au public. Les Résidences des Savoie constituent bien un ensemble vivant.

Authenticité

L'authenticité des Résidences des Savoie est indéniable. Les travaux de conservation et de restauration qui sont conduits s'appuient sur un travail patient de stratigraphie, d'études d'archives, d'analyse scientifique et de lecture des structures. Ils visent aussi, dans certains cas, à ramener au jour ce qui avait été masqué par d'anciens réaménagements ou à corriger certaines interventions passées.

Evaluation

Action de l'ICOMOS

Les Résidences des Savoie ont fait l'objet d'une mission au mois de février 1997. Par ailleurs, l'ICOMOS a consulté un éminent historien de l'art français spécialiste des 17^{ème}-18^{ème} siècles.

Caractéristiques

Les Résidences des Savoie constituent un corpus étendu, qui rédige un chapitre important et circonstancié de l'architecture européenne, mais qui propose également de riches décors intérieurs peints et sculptés en maintes demeures, et prend place enfin dans le grand livre des jardins. L'ensemble des résidences souligne l'immense travail de création et d'homogénéisation, d'embellissement et d'anoblissement accompli au cours d'une « saison baroque » déployée sur deux siècles, 17^{ème} et 18^{ème}. Les ducs de Savoie eurent en matière d'architecture le sens de la continuité et le souffle long. Grâce à cette double vertu, la rigueur fonctionnelle des palais et des villas s'enveloppe dans une cohérence visuelle, stylistique, des plus frappantes, et qui fait de ce corpus l'un des conservatoires les plus complets et prestigieux des stratégies et des formes du baroque européen. Ces palais et villas présentent une qualité constamment élevée, exceptionnelle même dans certaines réalisations. Ils mobilisèrent au long des décennies une véritable chaîne d'architectes, véritable Gotha (depuis Ascanio Vitozzi jusqu'à Alfieri en passant par Castellamonte, Guarini et Juvarra) dont les projets, mais aussi l'état présent, proclament l'envergure et l'excellence.

Il constitue un patrimoine dynastique à la fois complexe et unitaire, qui organise sciemment une véritable symbiose culture/nature par sa maîtrise des espaces urbains et par sa mise en ordre de vastes étendues campagnardes.

Cet imposant patrimoine révèle un ordre et une concentration remarquables, fruits d'une rationalité politique et familiale jamais démentie : une organisation concentrique autoritaire qui garantit une

accessibilité constante, rapide, centrifuge, de toutes les demeures. Le coeur de ce patrimoine est bien entendu le coeur même de Turin, qui gouverne, dans tous les sens du terme, une véritable couronne d'édifices.

Grâce aux cellules qui le constituent et à leur distribution dans l'espace, cet ensemble d'édifices étale les exigences de la raison d'état, garantit la maîtrise à la fois réelle et symbolique du territoire propre à l'absolutisme moderne.

Analyse comparative

Les Résidences des Savoie construisent un pan important de l'histoire de l'Europe sous l'Ancien Régime, au même titre que les résidences françaises ou allemandes.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

L'ICOMOS invite l'Etat Partie à poursuivre son effort pour la conservation et la protection des Résidences des Savoie avec le même respect qu'il a manifesté jusqu'à présent pour leur valeur historique, esthétique et paysagère.

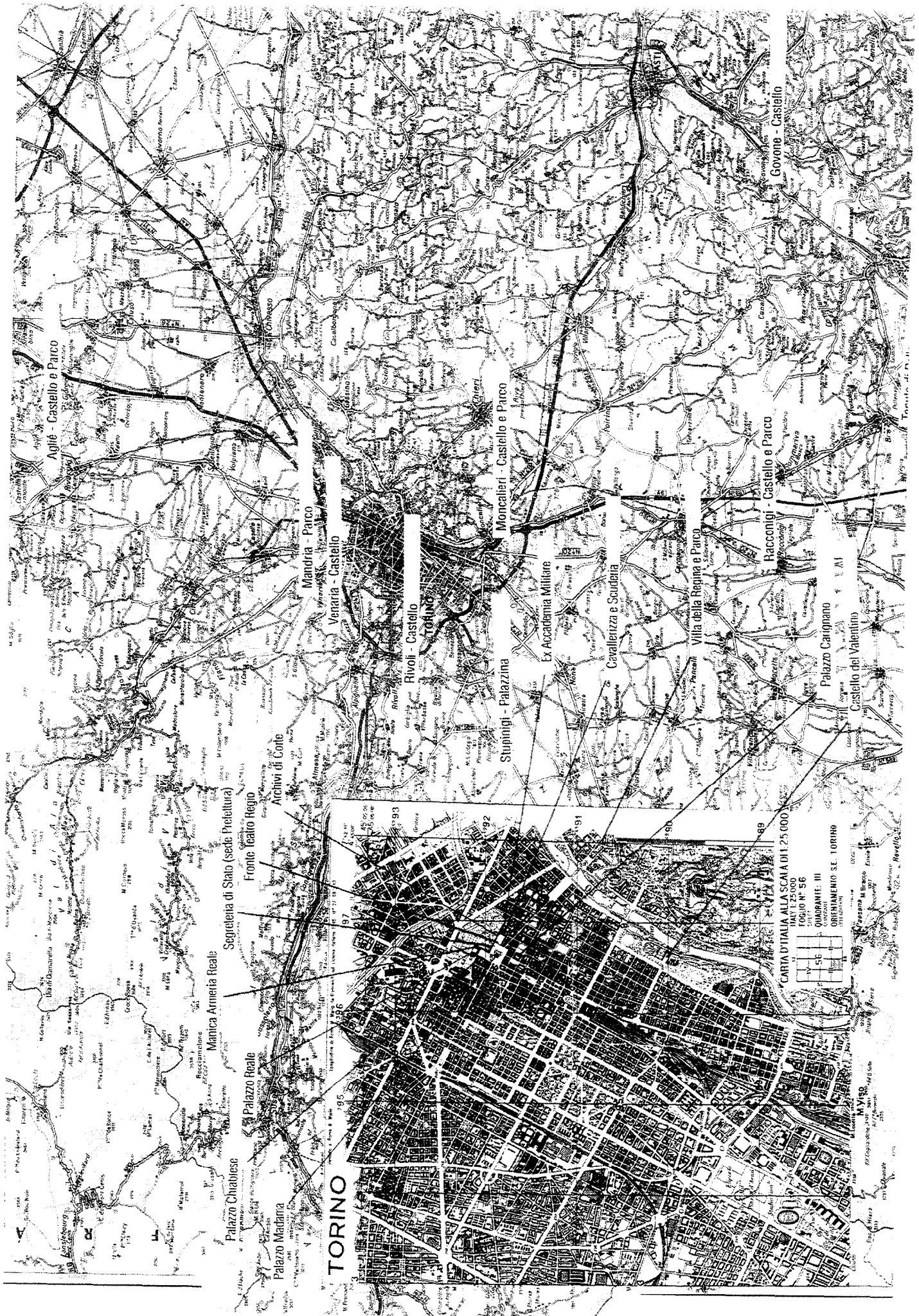
L'ICOMOS attire l'attention de l'Etat Partie sur la nécessité d'associer de manière plus décisive les jardins et les parcs aux programmes de conservation des édifices.

Recommandation

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base des *critères i, ii, iv et v* :

Les résidences de la maison royale des Savoie situées à Turin et alentour offrent un panorama complet de l'architecture monumentale européenne des 17^{ème} et 18^{ème} siècles. Elles illustrent en termes matériels et de manière exceptionnelle la doctrine prédominante de la monarchie absolue au moyen d'un style, de dimensions et de l'espace.

ICOMOS, septembre 1997



**Résidences des Savoie / Residences of the Royal House of Savoy :
 Carte indiquant la localisation des résidences proposées pour inscription /
 Location map of the nominated Residences**



**Résidences des Savoie / Residences of the Royal House of Savoy :
Palazzo Carignano**